



N° 04
27/02/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girondc.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N° X du JJ/MM/AA »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançons de la tige du colza** : risque faible. On se dirige vers la fin de vol du ravageur.
- **Méligèthes** : risque moyen à fort dans l'ensemble du Sud-Ouest. Surveillez le nombre d'individus moyen par plante et adapter la gestion en fonction de l'état sanitaire du colza.
- **Pucerons cendrés** : risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

Céréales à paille

- **Stades** : grande hétérogénéité des stades. Les variétés précoces semées fin octobre atteignent le stade épi 1 cm.
- **Piétin-verse** : à évaluer à la parcelle, uniquement sur les variétés avec note GEVES < 5 et actuellement au stade épi 1 cm (ou plus).
- **Limaces** : derniers semis à surveiller jusqu'au stade début tallage. Les conditions sont actuellement favorables à l'activité des limaces.
- **Pucerons** : présence, mais en dehors de la période de risque pour les parcelles au stade tallage et plus. Risque faible sur les semis de janvier encore au stade 3 feuilles.
- **Rouille jaune, Oïdium** : la surveillance peut débuter sur les parcelles au stade épi 1 cm.

Pour information :

- **Gestion des résistances aux fongicides** : [note commune 2020 INRAE, Anses, Arvalis – Institut du Végétal](#).
- **Gestion des résistances des adventices en grandes cultures** : [note commune inter-instituts 2019](#).

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

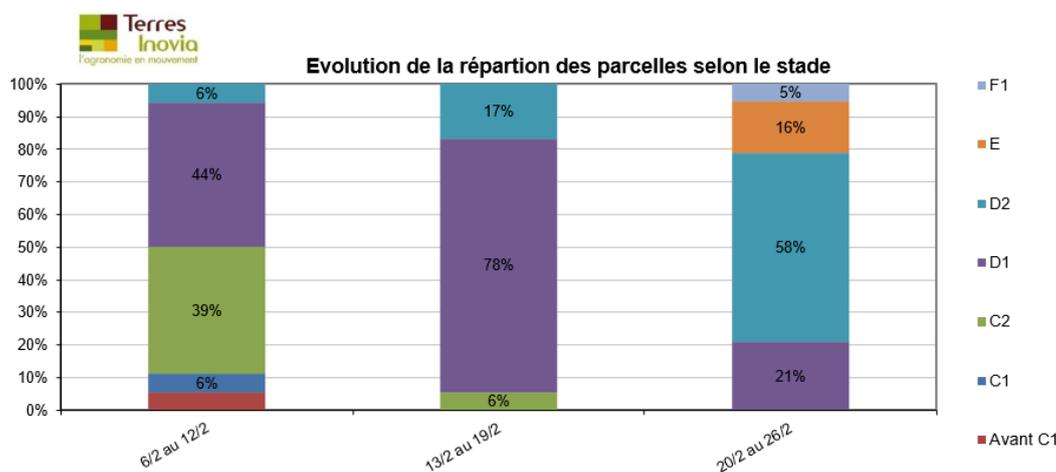
Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **19 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

La pluie est de retour sur le Sud-Ouest. Ces conditions humides et plutôt fraîches devraient se maintenir une bonne partie de la semaine prochaine.

On retrouve un certain nombre de situations où les plantes ont du mal à amorcer la montaison. Aujourd'hui, ces cas s'expliquent majoritairement par les causes suivantes : pourrissement du pivot (à la suite d'une hydromorphie hivernale) et/ou forte pression larvaires (grosses altises ou charançons du bourgeon terminal) qui ont atteint les tiges.

Cette semaine, les parcelles du réseau sont comprises entre les stades D1 (BBCH 50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et F1 (BBCH 61 : début floraison, les premières fleurs sont ouvertes). 16 % des parcelles sont au stade E (BBCH 57 : boutons séparés).



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza

Cette semaine, les piégeages significatifs (> à 5 individus/cuvette) ne sont signalés que pour deux parcelles (dans le Gers). **On retrouve en moyenne 2 charançons de la tige du colza dans les cuvettes (contre 4 individus en moyenne la semaine dernière). Les captures sont de moins en moins importantes et l'on se dirige vers la fin du vol.**

Le vol du charançon de la tige du colza a démarré de façon intense et regroupé il y a maintenant trois semaines. Les conditions météorologiques lui ont été très favorables depuis.

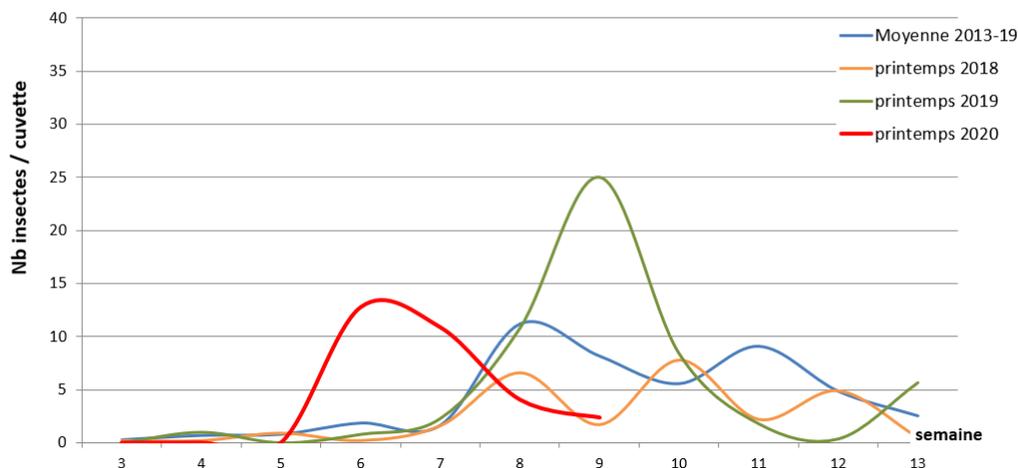
Attention toutefois, on retrouve également du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans tous les départements où l'on voit du charançon de la tige du colza (voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons). Attention toutefois, on retrouve également du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans tous les départements où l'on voit du charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons**).



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza (Photo Terres Inovia)

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque :

Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Evaluation du risque : Risque faible. On se dirige vers la fin du vol du ravageur.

Le vol a débuté depuis trois semaines et le délai avant les premières pontes est atteint depuis deux semaines. Le nombre moyen dans les cuvettes est en baisse et rares sont les captures significatives (> à 5 individus/cuvette).

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE
Extrémités des pattes rousses
Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE
Extrémités des pattes noires
Pilosity courte, aspect brun



• Méligèthes

Jusqu'ici, les conditions climatiques, inhabituellement douces, profitaient à l'activité du ravageur. De ce fait, 90 % des parcelles observées ont des méligèthes sur plantes. Globalement, l'ensemble des secteurs sont touchés par le méligèthe. Cette semaine, on note deux parcelles, dans le Gers et Tarn, où la pression est très importante. En moyenne, on retrouve 4,55 méligèthes par plante. Dans le cas de mélanges variétaux, la floraison de la variété haute et très précoces devrait, si la pression n'est pas trop importante, limiter la nuisibilité sur les hampes florales en cours de montaison. La vigilance sur cet insecte est primordiale avant le début de la floraison de la variété d'intérêt.

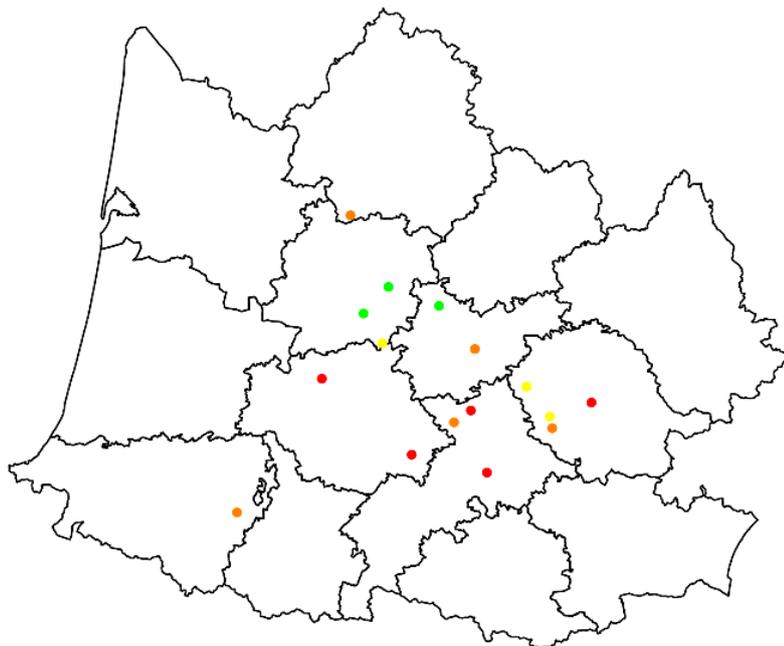
Parcelles observées du 2020-02-20 au 2020-02-26

Période de risque :

Du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque :

Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.



Meligethe : Nb moyen par plante (en parcelle) : ● [0 - 0] ●]0 - 1] ●]1 - 4] ●]4 - 20]

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

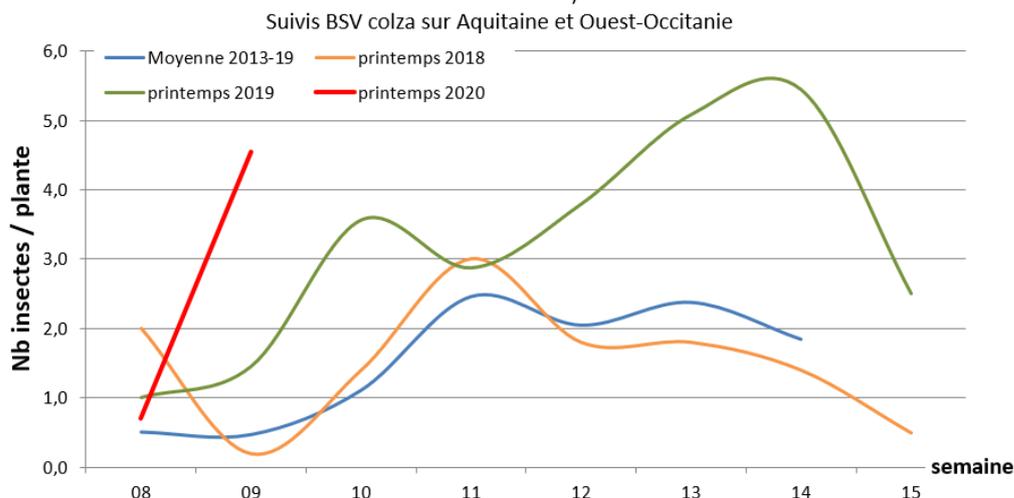
(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Évaluation du risque : risque moyen dans l'ensemble du Sud-Ouest. Risque moyen à fort dans l'ensemble du Sud-Ouest. Une visite des parcelles s'impose.

L'ensemble des parcelles du réseau sont dans la période de risque. Jusqu'ici, les conditions étaient poussantes et les colzas se dirigeaient rapidement vers la floraison, stade marquant la fin de la période de risque. Cette semaine, le nombre moyen de méligèthes sur plante est important et les conditions plus fraîches pourraient ralentir la fin de montaison. L'observation des plantes (nombre de méligèthe moyen par plante) est indispensable jusqu'à début floraison.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)



Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des méligèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire.

• Pucerons cendrés

Le puceron cendré est présent dans 35 % des parcelles observées cette semaine. On retrouve le ravageur en Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Tarn, et Tarn-et-Garonne. Toutefois, la vigilance est de mise sur l'ensemble des départements. La présence de pucerons cendrés est notée depuis le mois de novembre dans le Sud-Ouest. Une présence assez inhabituelle qui s'explique par la douceur de l'hiver.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

Aux stades actuels des colzas, quelques colonies seulement dans la parcelle sont susceptibles d'entraîner une nuisibilité. Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures.

• Larves (grosse altise ou charançon du bourgeon terminal)

On note ces deux dernières semaines des remontées de parcelles, hors réseau BSV, avec des fortes pressions larvaires (Aude, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne et Tarn). La pression cette année semble être plus importante que les deux campagnes précédentes. Si vous constatez un retard de montaison, contacter votre conseiller de secteur au plus vite pour valider la cause du retard, déterminer l'insecte et envisager la suite du cycle.

Céréales à paille

• Stades

Les conditions climatiques de l'automne 2019 n'ayant pas facilité les semis de céréales à paille, il est observé 4 périodes de semis sur la partie Aquitaine :

- **Du 25 au 30 octobre** : stade moyen proche d'épi 1 cm à épi 1 cm (BBCH 30) avec quelques parcelles qui atteignent le stade 1 nœud (BBCH 31) dans les situations les plus précoces.
- **Autour du 20 novembre** : fin tallage à redressement (BBCH 29).
- **Autour du 5 décembre** : mi-tallage à fin tallage (BBCH 27-29).
- **Entre le 5 et le 15 janvier** : 3 feuilles à début tallage (BBCH 13-21).

Les stades sont donc hétérogènes, en lien avec les différentes périodes des semis, mais également avec les conditions d'implantation au moment du semis. Les stades varient également fortement d'une parcelle à l'autre et même au sein d'une même parcelle en relation avec le profil agronomique de celles-ci.

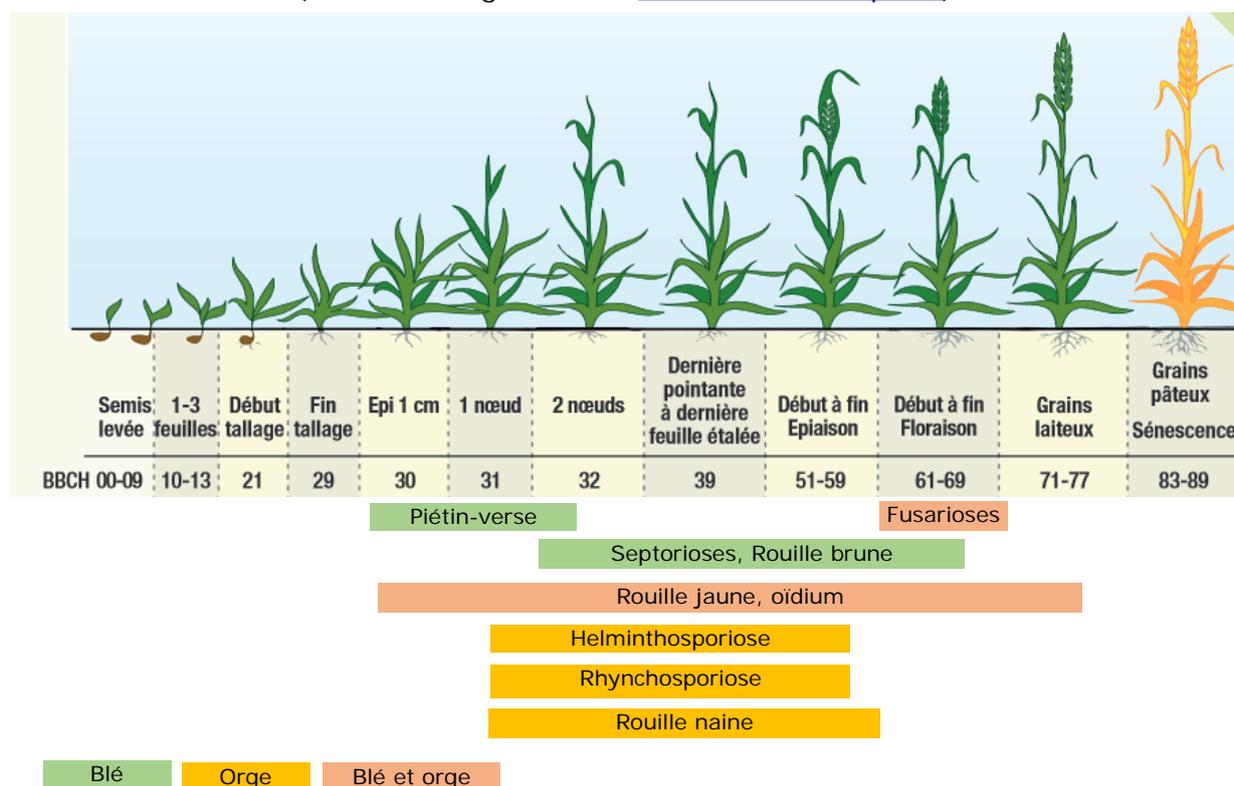


Stade épi 1 cm

(Crédit Photo : S. DESIRE – FDGDON64)

Pour les parcelles qui ont atteint le stade épi 1 cm, les observations peuvent commencer sur blé tendre pour le piétin-verse et sur toutes céréales à paille pour la rouille jaune et l'oïdium.

Rappel des stades de sensibilité du blé et de l'orge aux principales maladies (à consulter également : [Guide céréales à paille](#))



• Piétin-verse (blé tendre)

Pas de symptôme observé sur notre réseau, il est encore trop tôt pour les observer. L'évaluation du risque piétin-verse peut, par contre, être d'ores et déjà être réalisée sur les parcelles au stade épi 1 cm (ou plus) à l'aide des différents outils et éléments présents dans ce bulletin.

Période de risque :

Du stade épi 1 cm (BBCH 30) à 1-2 nœuds (BBCH 31-32).

Seuil indicatif de risque :

Pour les variétés tolérantes (note GEVES \geq à 5), le piétin-verse ne nécessite pas de suivi particulier.
Sur les autres variétés, notation à réaliser sur au moins 40 tiges (maître-brin) :

- Moins de 10 % des tiges atteintes : risque nul,
- Entre 10 et 35 % des tiges atteintes : évaluer le risque agronomique à l'aide de la grille de risque,
- Plus de 35 % des tiges atteintes : risque élevé.

Évaluation du risque

Pour rappel, le piétin-verse est influencé par deux facteurs principaux :

- **Le climat** : le développement du champignon est favorisé par un automne et un hiver doux et pluvieux. Ce risque est calculé grâce au modèle TOP. A la date du 24 février, le risque est faible à moyen pour des semis autour du 28/10/19 et faible pour ceux réalisés autour du 20/11/19 (voir détails des modélisations fournis plus bas).

- **Les conditions agronomiques de la parcelle** : les limons battants, les successions de blé sur blé font parties des facteurs aggravants.

La grille de risque piétin-verse intègre ces facteurs et permet d'évaluer le risque à la parcelle, à partir du stade épi 1 cm.

Vous trouverez dans ce bulletin les éléments nécessaires à l'analyse de risque piétin-verse à savoir :

- Clé d'identification des maladies du pied,
- Détails des modélisations du modèle TOP à la date du 24/02 pour des semis réalisés autour du 28/10/19 et 20/11/19,
- Grille d'évaluation du risque piétin-verse.

Et également :

- Degré de sensibilité de votre ou vos variétés de blé au piétin-verse, à consulter sur le site [Fiches Arvalis infos](#).



Méthode alternatives : des produits de biocontrôle existent

En situation agronomique à risque, privilégier les variétés tolérantes au piétin-verse (note GEVES \geq à 5).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

Modélisation (modèle TOP®)

Indice de risque piétin-verse calculé au 24 février 2020

Indice de risque correspondant à des céréales qui ont atteint le stade épi 1 cm

Station météo	Dpt	Périodes de semis	
		28/10/19	20/11/19
Bergerac	24	Orange	Vert
Périgueux-Coulounieix	24	Orange	Vert
Mont de Marsan	40	Vert	Vert
Agen	47	Orange	Vert
Pau-Uzein	64	Orange	Vert

Légende



Indice TOP <30



Indice TOP entre 30 et 45



Indice TOP >45

Grille d'identification des maladies du pied

Reconnaitre les différentes maladies du pied

Différentes nécroses ou taches peuvent se développer sur la base des tiges des céréales. Toutes n'ont pas le même impact sur les céréales, il est donc indispensable de bien savoir les reconnaître. Ne pas oublier qu'un **mauvais diagnostic** peut entraîner des **traitements inutiles et/ou inefficaces**.

Vous trouverez ci-contre les éléments pour identifier les différentes maladies du pied sur les céréales à paille.

Taches sur tiges/gaines uniquement		Taches sur tiges et racines	
<p>Taches allongées en forme d'œil. Bordure de la tache brune, diffuse. Présence d'un stroma noir au centre de la tache qui résiste au passage du doigt. Situées généralement sous le 1^{er} nœud.</p>	<p>Taches avec contours irréguliers. Gaine dilacérée (symptômes en brûlure de cigarette). Situées jusqu'au 3^{ème} nœud.</p>	<p>Nécroses brunes noirâtres à la base de la tige formant des traits allongés dans le sens des nervures. Les nœuds peuvent être également atteints. Tiges en partie nécrosées</p>	<p>Nécroses en bas des tiges, formant un manchon noir. Nécroses des racines (racines noires)</p>
			
Piétin-Verse	Rhizoctone	Fusariose	Piétin échaudage

Grille d'évaluation du risque PIETIN VERSE

Effet variétal

Tolérance variétale
Note CTPS >= 5
 Note CTPS 1 ou 2
 Note CTPS 3 ou 4

4
3

Potentiel infectieux

Précédent
 Blé
 Autre
 Travail du sol
 Labour
 Non labour

1
0
1
0

Milieu physique

Type de sol
 Limon battant, craie de champagne
 Argilo calcaire, limon peu battant, sables battants
 Argile, graviers, sables peu battants

2
1
0

Effet climatique

Effet année issu du modèle TOP
 Indice TOP inférieur à 30
 Indice TOP entre 30 et 45
 Indice TOP supérieur à 45

-1
1
2

Score de risque final

Risque final / conseil associé

0

risque FAIBLE

1

Aucune gestion de la maladie n'est requise

2

3

4

5

6

7

risque MOYEN :

Réaliser des comptages dans la parcelle.
Prendre en compte l'historique de la parcelle (présence de la maladie les années passées).

8

9

risque FORT :

10

ARVALIS-Institut du végétal 2016

• Limaces

Période de risque :

Du semis (BBCH 00) à début tallage (BBCH 21).

Seuil indicatif de risque :

- Avec piégeage : à partir de 20 limaces piégées par m².
- Sans piégeage : 20% des feuilles attaquées.

Évaluation du risque

Les semis de janvier, qui n'ont pas atteint le stade tallage, sont encore à surveiller. Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des limaces.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#).

• Pucerons

Des pucerons (principalement ailés) sont observés actuellement sur les céréales (orges principalement, mais également sur des blés) au stade mi à fin tallage sur le secteur des sables des Landes, le département du Lot-et-Garonne, le sud de la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques. Les populations restent faibles à ce stade.

A noter que durant l'automne, les populations de pucerons sont restées assez faibles, limitant le risque de transmission de viroses, seuls les semis très précoces ont pu être exposés à ce risque.

Période de risque :

Du stade levée (BBCH 10) à fin tallage (BBCH 29).

Seuil indicatif de risque :

- Si 5 à 10 % des plantes portent au moins un puceron ou que la présence de pucerons est relevée pendant 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque

Le risque « pucerons » est à considérer jusqu'au stade tallage. Les semis précoces sont la plupart du temps les plus exposés.

Seuls les semis de janvier sont à surveiller, les conditions climatiques annoncées (pluie, vent) ne sont cependant pas favorables aux pucerons.

Méthodes alternatives :

- Faucher les lisières des champs voisins à l'automne pour réduire les plantes hôtes des pucerons.
- Préférer des semis plus tardifs : réduit le temps d'exposition de la culture aux pucerons virulifères.
- Choisir une variété d'orge tolérante à la jaunisse nanisante.

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur céréales à paille](#)

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué

dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus: téléchargez la [plaquette "Les abeilles butinent"](#) et [la note nationale BSV](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "